

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le 4 novembre 2011 sous la présidence de Monsieur Bernard GASSAUD, Maire, convocation du 25 octobre 2011.

En application de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation du 25 octobre 2011 a été affichée à la porte de la mairie.

ORDRE DU JOUR

1. Contraction d'un emprunt
2. Questions diverses

Désignation d'une secrétaire de séance : M. Le Maire propose D. GARCIN – VOTE : à l'unanimité.

Approbation du procès verbal du CM 14.10.11 à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité.

1. Contraction d'un emprunt

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les projets de gymnase et d'aménagement de l'école.

Il explique au Conseil que ces projets impliquent le recours à l'emprunt.

Il propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer auprès de la Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel Sud Rhône-Alpes, un prêt selon les caractéristiques suivantes :

- Montant : 1 000 000 €
- Durée : 20 ans
- Taux : 4.51 % fixe sous réserve de la signature du contrat et du déblocage de la totalité des fonds au plus tard le 6 janvier 2012
- Echéance de remboursement : annuelle

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité : Autorise le Maire à signer le contrat de prêt avec l'établissement prêteur et dit que les crédits seront inscrits au budget primitif 2012

2. Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Le Maire,

Bernard GASSAUD